on • Connaissance • Sens Gestion & valorisation naissance • Appui & expe nnées • Conservation • C ce • Appui & expertise • Conservation • Gestion 8 ation s de données • l servation k expertise • Ges on · Sensibilisation



CONSERVATOIRE **BOTANIQUE NATIONAL PYRÉNÉES** MIDI-PYRÉNÉES

cbnpmp.fr



OUTIL PARTAGÉ

des missions d'intérêt général

Agréé depuis 2001 par le Ministère en charge de l'écologie, le Conservatoire botanique est administré par un Syndicat mixte rassemblant des acteurs du territoire - la Région Occitanie, les Départements des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, la Communauté de communes de la Haute-Bigorre et la Communauté d'agglomération du Pays basque, ainsi que la Ville de Bagnères-de-Bigorre - mobilisés en faveur de la biodiversité.

Expert scientifique et naturaliste, ses missions sont définies par le code de l'environnement (art. L.414-10 et R.416-1):

- connaître la flore (plantes vasculaires et bryophytes), les champignons, les végétations et les habitats naturels qui les hébergent;
- conserver les milieux et les espèces menacés, ainsi que la diversité phytogénétique dans la nature et en banque de graines, tout en accompagnant les démarches de restauration écologique ;
- gérer et valoriser les données, les partager avec les acteurs du territoire et contribuer au Système d'information sur la biodiversité (SIB);
- apporter un appui scientifique et technique à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques favorables à la biodiversité;
- sensibiliser à la richesse et à la vulnérabilité des patrimoines floristique et fongique, en mobilisant tous les publics par l'éducation et la formation.

3 567 PLANTES VASCULAIRES RECENSÉES

922 BRYOPHYTES (DONT DES MOUSSES) OBSERVÉES

5 839 CHAMPIGNONS RÉPERTORIÉS

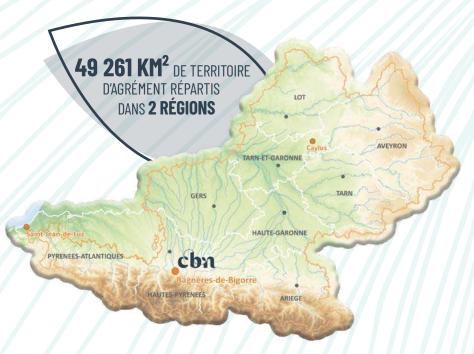


ANCRAGE TERRITORIAL

un carrefour d'influences

Depuis Bagnères-de-Bigorre, Caylus et Saint-Jeande-Luz, le territoire d'agrément du Conservatoire couvre 9 départements, où se rencontrent quatre aires biogéographiques, entre Midi-Pyrénées et Nouvelle-Aquitaine.

Botanistes et chargés de conservation y explorent une grande diversité de situations écologiques où s'expriment des végétations ordinaires ou emblématigues, une flore parfois rare, menacée et même protégée, une fonge souvent insoupçonnée, des bryophytes et des lichens encore mal connus.



DYNAMIQUE PARTENARIALE

des coopérations structurantes

Fruit de l'engagement collectif de nombreuses institutions, le Conservatoire agit pour préserver les milieux naturels et enrayer l'érosion de la biodiversité en étroite collaboration avec les services de l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements.

Interlocuteur privilégié des gestionnaires d'espaces, l'équipe du Conservatoire accompagne et pilote des projets de connaissance, de conservation et de restauration écologique, dans le cadre de directives européennes, de stratégies nationales et régionales.

Au travers de programmes d'actions ou d'initiatives territoriales, le Conservatoire œuvre en synergie avec un large panel de partenaires : État, régions et départements en charge des territoires, de l'environnement, de la culture, de l'éducation, offices nationaux et agences régionales, comités et commissariats de massif, parcs nationaux et régionaux, réserves naturelles et conservatoires d'espaces naturels, observatoires de la biodiversité, instituts de recherche et d'enseignement, y compris internationaux, structures d'éducation à l'environnement, associations naturalistes, socioprofessionnelles et acteurs économiques locaux.

En prise avec des enjeux extraterritoriaux, le Conservatoire anime aussi des projets d'envergure transfrontalière. S'intéressant par exemple à l'impact des changements climatiques sur la flore du massif pyrénéen, il coordonne une dynamique de coopération inédite entre France, Andorre et Espagne.

Au rang de ses nombreux partenaires, experts et passionnés, l'équipe du Conservatoire compte aussi sur les contributions de correspondants et d'observateurs, volontaires et bénévoles.

235 TYPES DE VÉGÉTATIONS* * COMMUNAUTÉS D'ESPÈCES VÉGÉTALES 5 900 KM² D'HABITATS NATURELS CARTOGRAPHIÉS

RÉSEAU DES CONSERVATOIRES

une coordination nationale

Le Conservatoire botanique agit de concert avec les conservatoires de métropole et d'outre-mer dont la coordination technique est assurée par l'Office français de la biodiversité.



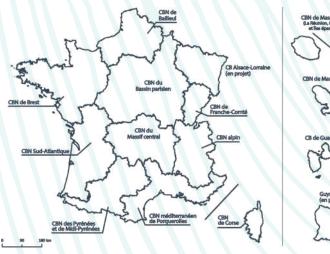


Sous la co-tutelle des Ministères en charge de l'écologie et de l'agriculture, cet établissement public national soutient l'élaboration et le déploiement des politiques de l'État en concertation avec les conservatoires botaniques pour ce qui relève de leurs missions.

Le réseau des conservatoires est représenté par une Fédération qui porte leur voix auprès d'instances de gouvernance politique, scientifique et technique, contribuant au rayonnement des projets au niveau national et international.



À l'échelle du territoire d'agrément du Conservatoire et des aires biogéographiques qui s'v rencontrent, des projets transversaux donnent lieu à d'étroites collaborations avec les CBN Sud-Atlantique, Méditerranéen de Porquerolles et Massif central en particulier.



hef de file, animateur et cheville ouvrière de projets en faveur de la diversité végétale, des végétations, de la fonge et des habitats naturels, le Conservatoire poursuit cinq missions statutaires, éclairées par une approche ethnobotanique qui considère comme clé de voûte la relation de l'homme avec ce patrimoine inestimable...



APPUYER PAR L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Accompagner la responsabilité environnementale

Référent en matière de connaissance, de conservation et restauration écologique, le Conservatoire botanique apporte son concours aux pouvoirs publics, services déconcentrés de l'État, collectivités territoriales et leurs groupements, ainsi qu'aux maîtres d'ouvrage responsables d'une compétence environnementale comme peuvent l'être les gestionnaires d'espaces naturels et semi-naturels mais aussi les aménageurs du territoire.

Compétente pour alerter sur les atteintes portées aux milieux sauvages, l'équipe du Conservatoire accompagne les porteurs de projet dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi de contraintes positives comme les mesures dérogatoires issues du dispositif « éviter - réduire - compenser » (ERC), préalable à tout projet d'aménagement.

Aux côtés des services de l'Etat dédiés à la transition écologique, à l'aménagement du territoire et au développement durable (DREAL et DDT), des régions et des départements, le Conservatoire s'emploie à anticiper les éventuels préjudices écologiques en mettant à leur disposition une analyse exhaustive des enjeux de biodiversité.

Cette mission transversale fait appel à l'ensemble des compétences opérationnelles de l'établissement : il peut s'agir de formuler des avis argumentés au sein d'instances consultatives dans le cadre de l'élaboration de documents d'urbanisme et, plus largement, de planification territoriale, ou bien d'opérer un transfert de connaissance.

Conseiller et agir favorablement sur le terrain

Impliqué dans des comités scientifiques, de suivi et de pilotage, le Conservatoire botanique contribue à la mise en oeuvre des politiques nationales, régionales et locales visant à préserver l'environnement.

Engagé dans de nombreux programmes d'actions s'intéressant, entre autres, aux habitats d'intérêt communautaire, aux végétations de montagne, aux plantes messicoles, à la flore protégée, aux espèces exotiques envahissantes, le Conservatoire botanique impulse, pilote, coordonne ou anime des projets depuis l'évaluation des enjeux jusqu'à la mise en œuvre de mesures de gestion, de protocoles de suivis et d'expérimentations de restauration. Ces actions s'accompagnent notamment d'une mise à disposition d'outils de surveillance et d'aide à la décision ainsi que de formations techniques.

CONNAÎTRE

Comprendre pour mieux protéger

Rechercher, identifier, localiser et décrire les populations d'espèces et les végétations sont au fondement de toute action en faveur de la diversité végétale et fongique du territoire. Les observations de terrain, complétées par le dépouillement de données anciennes extraites de fonds documentaires et de collections d'herbiers patrimoniaux, permettent l'évaluation des éléments de flore, de fonge et des milieux. En analysant leurs états de conservation, les évolutions de leur distribution, il devient possible d'appréhender les causes multifactorielles à l'origine de phénomènes de raréfaction, voire d'extinction.

L'amélioration continue des connaissances permet d'apprécier les équilibres écologiques et écosystémiques des milieux naturels : les bryophytes – incluant notamment les mousses et les sphaignes – se révèlent de précieux bioindicateurs, quand les champignons disent beaucoup de la naturalité des forêts, alors que les plantes messicoles témoignent du degré de biodiversité des parcelles agricoles qui les hébergent...

Mise au service d'objectifs de conservation, la compréhension des habitats, notamment à partir des communautés d'espèces – les végétations – qui s'y développent, participe à l'élaboration de solutions de gestion cohérentes compte tenu des enjeux environnementaux et des usages socio-économiques.

Rendre compte de l'état de conservation

Général ou ciblé, sur des plantes à statut ou pour lesquelles les données font défaut, sur des organismes moins connus comme les lichens, l'inventaire des espèces alimente les systèmes d'informations dédiés à la biodiversité.

Les travaux de recherches engagés à des fins de connaissance permettent d'élaborer des outils d'alerte tels que des listes rouges d'espèces menacées, sous-tendant la mise en œuvre de mesures de préservation.





Sauvegarder un patrimoine naturel à forte valeur ajoutée

Face aux risques que peuvent représenter les cueillettes à vocation commerciale, le Conservatoire botanique cherche à mieux appréhender les pratiques et usages liés aux plantes sauvages, dont certaines très prisées comme la Gentiane jaune, l'Arnica des montagnes ou plus récemment l'Ail des ours.

À la convergence d'enjeux de biodiversité et de contextes socio-économiques locaux, l'ambition de limiter l'impact environnemental et patrimonial des cueillettes passe par l'accompagnement de la filière. La mise en place de groupes de travail, rassemblant collectivités, propriétaires fonciers, cueilleurs, transformateurs et instances de protection de l'environnement, permet d'aboutir à l'élaboration de plans de gestion concertés et de proposer une régulation des prélèvements de matière première végétale sauvage.

Aujourd'hui, pour fédérer ces acteurs, produire des indicateurs et projeter une valorisation durable des ressources, un projet d'observatoire national est à l'étude avec le soutien du Ministère, en charge de l'écologie.



CONSERVER

Préserver de l'impact des pressions

La sauvegarde des espèces et des habitats naturels exige une surveillance ou un suivi méthodique afin d'apprécier leur vulnérabilité et les facteurs de menace susceptibles de les affecter. Cette phase d'analyse des enjeux de conservation permet de guider les décideurs publics dans leurs stratégies d'aménagement du territoire et de gestion conservatoire de la biodiversité.

219 FSPÈCES SAUVAGES

DONT LES SEMENCES

SONT CONSERVÉES

C'est en concertation avec les partenaires, les autorités compétentes et les propriétaires que les chargés de conservation et de restauration écologique proposent, mettent en place et suivent des mesures de préservation, de protection, voire de restauration, dans une logique d'équilibre entre biodiversité et activités humaines.

Sauvegarder la diversité du vivant compte parmi les préoccupations prioritaires du Conservatoire ; à cet effet, une banque de semences permet par exemple de préserver à long terme le patrimoine génétique des espèces végétales les plus menacées. Les lots conservés peuvent être utilisés dans le cadre de recherches ou d'opérations de restauration.

Restaurer les milieux naturels

Centré sur le transfert des savoir-faire en génie écologique, en restauration environnementale et multiplication de semences, le Conservatoire pilote des projets et s'intéresse aux solutions pour restaurer les milieux naturels altérés au gré d'aménagements.

La démarche, éprouvée en montagne et aujourd'hui expérimentée en plaine – dans des zones agricoles – vise à préserver les végétations, les espèces d'origine locale et la diversité phytogénétique des milieux en développant des procédés techniques tel que le découpage de pelouses naturelles remises en place après travaux.

La collecte in situ de semences sauvages peut également répondre aux besoins de revégétalisation évalués par les gestionnaires d'espaces; conservées en banque de graines puis multipliées en serre et au champ par des professionnels, elles peuvent ensuite être semées.

GÉRER ET VALORISER L'INFORMATION

Partager des données consolidées

Producteur et assembleur de milliers de données, le Conservatoire œuvre au recueil et à la diffusion de connaissances naturalistes, organisées en base de données, via des outils accessibles en ligne.

Contribuant au Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel (SINP), dispositif de mutualisation national, l'équipe du Conservatoire y verse ses données, valide scientifiquement les observations sur son territoire et assure la coanimation des pôles Flore-Fonge-Habitats en régions Occitanie (sinp-occitanie.fr) et Nouvelle-Aquitaine (obv-na.fr).

Ce travail de mise à disposition d'informations fiables, normées et actualisées rend compte de l'état de la connaissance et met à profit les importantes contributions du réseau naturaliste local afin d'alerter sur des enjeux particuliers, par exemple les espèces protégées ou menacées.

Guides botaniques et atlas en ligne restituent aussi des données d'inventaires en vue de sensibiliser à la richesse d'un patrimoine sensible.

Plateforme de saisie et de consultation des données : lobelia.cbnpmp.fr



Construire des indicateurs et des outils d'aide à la décision

Les données brutes d'observations relevées par l'équipe du Conservatoire sont analysées et croisées avec d'autres informations (écologie des milieux, pressions anthropiques, faune), permettant de produire des outils de synthèse appropriables par différents publics. Prenant par exemple la forme de chiffres clés et de cartes, certains indicateurs alimentent l'Observatoire régional de la biodiversité animé par l'Agence régionale de la biodiversité Occitanie (arb-occitanie.fr/Le-coin-des-indicateurs).

La participation du Conservatoire à la mise en œuvre de l'inventaire permanent et continu des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), ou bien à l'identification des réservoirs de biodiversité de la Trame verte et bleue, sont d'autres exemples de valorisation des données. Ces collaborations participent à la mise en place d'outils de connaissance, d'alerte et d'aide à la décision.

SENSIBILISER

Informer, alerter, mobiliser les publics



Rendre pragmatique la prise de conscience collective face à l'érosion de la biodiversité implique de faire œuvre de pédagogie ; le Conservatoire botanique s'y emploie au travers de formations et d'outils d'information.

Publications scientifiques, sessions techniques de terrain, inventaires participatifs, campagnes de sensibilisation, interventions en milieu scolaire, webinaires ou sites Web thématiques sont quelques-uns des outils déployés afin de révéler la richesse et la vulnérabilité du patrimoine sauvage, de rendre compte des travaux de l'équipe du Conservatoire et de motiver la synergie de tous les publics.

Guider et motiver des pratiques vertueuses

Prévenir d'éventuels dommages — résultant souvent d'une méconnaissance — et veiller à une gestion responsable de la diversité végétale et fongique, nécessitent de mettre en perspective l'écologie des espèces et les conséquences des pressions anthropiques qui s'exercent sur elles. Dans cette optique, l'équipe du Conservatoire partage ses connaissances et préconise des mesures de préservation et de gestion via des rapports d'étude et avis argumentés, des fiches techniques et guides de reconnaissance notamment.

En complément, des temps de médiation sont organisés : des formations aux bonnes pratiques de fauche, des retours d'expérience sur le contrôle des plantes exotiques envahissantes, des échanges thématiques sur la sauvegarde d'espèces protégées ou menacées en bord de routes...

À l'écoute des besoins de contributions événementielles de ses partenaires, le Conservatoire répond présent sous forme de conférences, de balades botaniques

et mycologiques, d'expositions, d'ateliers et de jeux, parfois concus sur-mesure.



+de 35 000 références Bibliographiques Cataloguées

EXPERTISE

pluridisciplinaire

L'écologie chevillée au corps, les forces vives du Conservatoire ne se résument pas aux scientifiques et spécialistes passionnés par leurs sujets. Le bon fonctionnement de l'établissement repose sur un collectif qui considère la transversalité comme gage d'efficience.

Jardinière, assistantes administratives, opératrices de saisie, gestionnaires comptables et ressources humaines, documentalistes, communicants, développeur, informaticien, géomaticiens, chargés de projets, de conservation, de restauration écologique, ethnologue, responsables coordinateurs de pôle et directeurs sont autant de métiers qui font la compétence du Conservatoire aux côtés de botanistes, mycologues, bryologue, lichenologue et phytosociologues.

- cbnpmp.fr
- **E** CBNPMP
- contact@cbnpmp.fr
- **6** 05 62 95 85 30
- Vallon de Salut BP 7031565203 Bagnères-de-Bigorre Cedex
 - CRE, 1, rue de la chapelle 82160 Caylus
 - 31, rue Gaëtan de Bernoville 64500 Saint-Jean-de-Luz















